

# Principaux risques

- Messagerie
  - SPAM
  - Phishing
- > Réseaux sociaux
  - Vol et usurpation d'identité
  - Désinformation, manipulation, contenus haineux
  - Cybersexisme, pornographie
  - E-réputation, cyberharcèlement, etc.

© EPSIC 2021 - Tony Favre-Bulle - Module 231 - Appliquer la protection et la sécurité des données

3



# Principales mesures et bonnes pratiques

## Messagerie:

- Apprendre à détecter les e-mails frauduleux (adresse inconnue, titre d'objet farfelu, fautes d'orthographe, liens hypertexte, etc.)
- S'informer des arnaques courantes (https://www.votrepolice.ch)
- Ne pas donner suite (répondre) à un e-mail suspect
- Annoncer l'arnaque (SCOCI → https://www.ncsc.admin.ch)
- Implémenter la signature électronique

© EPSIC 2021 – Tony Favre-Bulle – Module 231 – Appliquer la protection et la sécurité des donnée

4



# Principales mesures et bonnes pratiques

### Réseaux sociaux :

- Eviter de communiquer des données personnelles (date de naissance, No de téléphone, adresse physique, orientation religieuse, orientation politique, orientation sexuelle, état civil, affiliation, origine ethnique, etc.)
- Ne jamais utiliser le même pseudo (ou adresse e-mail) sur différents réseaux sociaux (tant pour l'identification que le nom de compte)
- Utiliser l'authentification à facteurs multiples
- Annoncer toute utilisation frauduleuse ou tentative d'abus (ne jamais minimiser les faits) (SCOCI → https://www.ncsc.admin.ch) et/ou à la police

© EPSIC 2021 – Tony Favre-Bulle – Module 231 – Appliquer la protection et la sécurité des données